

RAPPORT FINANCIER 2002

Exercice terminé le 31 décembre

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

Code géographique : 77050

Code :
01

Nom officiel : Morin-Heights

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
RAPPORTS	
Rapport du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier	5
Rapport du vérificateur externe sur les états financiers	6
Rapport du vérificateur général sur les états financiers (s'il y a lieu)	6.1
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	8
Activités financières	9
Activités d'investissement	10
Coût des services municipaux	11
Surplus (déficit) accumulé	12
Réserves financières et fonds réservés	13
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme	14
Évolution de la situation financière	15
Notes complémentaires aux états financiers	16
Dépenses par objets	17
Dettes à long terme	18
Financement des projets en cours	20
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	20
Endettement total net à long terme	21
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Analyse des revenus	
Taxes	23
Paiements tenant lieu de taxes	24
Autres revenus de sources locales	25
Transferts	27
Analyse de la rémunération	28
Analyse des dépenses de fonctionnement	29
Analyse du coût des services municipaux	31
Analyse par fonctions de la répartition des dépenses des organismes municipaux	33
Analyse des activités financières d'électricité	34
Analyse des dépenses d'investissement selon leur nature	35
Analyse des dépenses en immobilisations de la fonction Sécurité publique	35

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
AUTRES RENSEIGNEMENTS	
Évaluation - autres données	37
Taux des taxes	38
Rapport du vérificateur externe sur le taux global de taxation	39
Rapport du vérificateur général sur le taux global de taxation (s'il y a lieu)	39.1
Calcul du taux global de taxation	40
Fonds de roulement - analyse du capital engagé	43
Fonds de roulement - capital autorisé	43
Analyse des taxes à recevoir	44
Analyse du service de la dette	44
Analyse des projets en cours	45
Analyse des soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	47
Analyse des subventions à recevoir pour le remboursement de la dette à long terme	48
Revenus reportés - Immeubles industriels municipaux	49
Emprunts à long terme approuvés et non contractés	50
Questionnaire	51
Autres données	54
Attestations du greffier ou du secrétaire-trésorier	55

MEMBRES DU CONSEIL

MAIRE Monsieur Michel Plante

CONSEILLERS Monsieur Claude P. Lemire vacant
 Monsieur Timothy Watchorn Madame Mona Wood
 Madame Rita O'Donoughue Monsieur Joseph Owen LeGallee

FONCTIONNAIRES

DIRECTEUR GÉNÉRAL Monsieur Yves Desmarais

GREFFIER

TRÉSORIER OU
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER Yves Desmarais

Organisme : Morin-Heights

Code géographique : 77050

**RAPPORT DU TRÉSORIER
OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
SUR LE RAPPORT FINANCIER**

Aux membres du conseil,

Je soussigné, Yves Desmarais, atteste que le rapport financier de
Morin-Heights pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2002 ,
(Nom de l'organisme)
a été préparé conformément à la Loi qui régit cet organisme.

Date 2003-02-25 Signature _____

Téléphone (450) 226-3232 104 Télécopieur (450) 226-8786
(Ind. rég.) (Numéro) (Ind. rég.) (Numéro)

Dernière modification avant dépôt : 2003-04-11 10:59:37

Dernière modification : 2003-04-11 10:59:37

Réservé au ministère

(101 921)	2 318 637	0,9613	(88 404)
-----------	-----------	--------	----------

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE
SUR LES ÉTATS FINANCIERS**

Aux membres du conseil,

J'ai vérifié le bilan de la municipalité de Morin-Heights au 31 décembre 2002 ainsi que les états des activités financières, des activités d'investissement, du coût des services municipaux, du surplus accumulé, des réserves financières et des fonds réservés, de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la municipalité. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2002, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

NOM DU VÉRIFICATEUR EXTERNE Richard Deslauriers C.A.

LIEU St-Sauveur-des-Monts

DATE 2003-02-19

SIGNATURE _____

Dernière modification avant dépôt : 2003-04-11 10:59:37

Dernière modification : 2003-04-11 10:59:37

Réservé au ministère

(101 921)

2 318 637

0,9613

(88 404)

ÉTATS FINANCIERS

BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2002

		2002	2001
ACTIF			
Actif à court terme			
Encaisse	1		
Placements temporaires	2		
Encaisse et placements affectés (note 4)	3	59 199	85 178
Débiteurs (note 5)	4	327 243	496 161
Stocks (note 6)	5	24 221	28 104
Tranche exigible des créances à long terme (note 9)	6	27 600	27 600
Autres actifs (note 7)	7	81 866	29 858
	8	520 129	666 901
Propriétés destinées à la revente (note 8)	9	40 800	89 757
Créances à long terme (note 9)	10	100 400	128 000
Placements à long terme (note 10)	11		
Immobilisations (note 11)	12	4 630 063	4 243 760
	13	5 291 392	5 128 418
PASSIF ET AVOIR DES CONTRIBUABLES			
Passif à court terme			
Découvert bancaire	14	40 795	4 642
Emprunts temporaires	15	561 069	300 000
Créditeurs et frais courus (note 12)	16	229 017	297 691
Provision pour contestations d'évaluation (note 13)	17		
Revenus reportés (note 14)	18	8 621	12 850
Versements exigibles sur la dette à long terme (note 15)	19	176 300	164 600
	20	1 015 802	779 783
Subventions reportées (note 11)	21	434 549	447 110
Dette à long terme (note 15)	22	1 797 061	1 917 869
	23	3 247 412	3 144 762
Avoir des contribuables			
Surplus (déficit) accumulé	24	(88 404)	13 753
Montants à pourvoir dans le futur (note 18)	25	(26 473)	(18 539)
Réserves financières et fonds réservés	26	(232 098)	28 905
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme	27	2 390 955	1 959 537
	28	2 043 980	1 983 656
	29	5 291 392	5 128 418
Engagement contractuel (note 20)			
Éventualités (note 24)			

ACTIVITÉS FINANCIÈRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002

		2002		2001
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Taxes	1	2 266 817	2 322 042	2 402 156
Paiements tenant lieu de taxes	2	8 447	11 602	6 372
Répartitions aux municipalités membres				
Ensemble des municipalités	3			
Certaines municipalités	4			
Autres revenus de sources locales	5	439 338	595 488	486 469
Transferts	6	41 253	98 502	64 515
	7	2 755 855	3 027 634	2 959 512
Dépenses de fonctionnement				
Administration générale	8	453 344	449 797	568 640
Sécurité publique	9	584 918	656 724	582 735
Transport	10	632 872	659 399	636 049
Hygiène du milieu	11	277 136	280 617	259 434
Santé et bien-être	12			
Aménagement, urbanisme et développement	13	162 629	189 268	156 988
Loisirs et culture	14	315 241	363 163	360 111
Électricité	15			
Frais de financement	16	127 545	130 156	140 178
	17	2 553 685	2 729 124	2 704 135
Autres activités financières				
Remboursement de la dette à long terme	18	137 000	166 688	137 819
Transfert à l'état des activités d'investissement	19	65 170	205 688	126 085
	20	2 755 855	3 101 500	2 968 039
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations				
	21		(73 866)	(8 527)
Affectations				
Surplus (déficit) accumulé non affecté	22			35 000
Surplus accumulé affecté	23			
Réserves financières et fonds réservés				
virement de	24			13 176
(virement à)	25	() (28 055) (34 675)
	26		(28 055)	13 501
Surplus (déficit) avant financement à long terme des activités financières				
	27		(101 921)	4 974
Financement à long terme des activités financières (note 17)	28			
Surplus (déficit) de l'exercice	29		(101 921)	4 974

**ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

		2002		2001
		Budget	Réalisations	Réalisations
Sources de financement				
Transfert des activités financières				
Taxes générales spéciales				
Immobilisations et autres investissements	1	65 170		
Taxes de secteur				
Immobilisations et autres investissements	2			
Contributions des promoteurs	3			
Répartitions aux municipalités membres				
Ensemble des municipalités	4			
Certaines municipalités	5			
Transferts conditionnels	6			
Autres	7		205 688	126 085
Autres sources				
Surplus accumulé non affecté	8			121 424
Surplus accumulé affecté	9			
Fonds réservés	10			37 296
Emprunts à long terme émis	11		57 540	
	12	65 170	263 228	284 805
Dépenses d'investissement				
Administration générale	13		49 973	6 673
Sécurité publique	14	15 000	6 850	
Transport	15	50 170	205 918	212 289
Hygiène du milieu	16		289 545	629
Santé et bien-être	17			
Aménagement, urbanisme et développement	18			
Loisirs et culture	19			65 843
Électricité	20			
	21	65 170	552 286	285 434
Surplus (déficit) de l'exercice	22		(289 058)	(629)

**COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

		Dépenses de fonction- nement	+	Frais de financement	+	Amortissement		Subventions reportées (gouvernements et - leurs entreprises) -	Subventions de fonctionnement (gouvernements et - leurs entreprises) -	Services rendus ¹	-	Gain (perte) sur dispositions	=	Coût des services municipaux		
						Immobi- lisations										
Administration générale	1	449 797	11	17 599	20	23 822	29		38	47		3 868	56	2 000	65	485 350
Sécurité publique	2	656 724	12	18 116	21	9 259	30		39	48		10 496	57		66	673 603
Transport	3	659 399	13	58 306	22	110 446	31	4 671	40	49		19 440	58		67	804 040
Hygiène du milieu	4	280 617	14	13 620	23	15 607	32	3 999	41	50			59		68	305 845
Santé et bien-être	5		15		24		33		42	51			60		69	
Aménagement, urbanisme et développement	6	189 268	16	1 647	25		34		43	52		18 978	61		70	171 937
Loisirs et culture	7	363 163	17	20 868	26	16 173	35	3 890	44	23 758	53	134 758	62		71	237 798
Électricité	8		18		27		36		45	54			63		72	
Frais de financement	9	130 156	19	(130 156)												
	10	2 729 124			28	175 307	37	12 560	46	23 758	55	187 540	64	2 000	73	2 678 573

1. Comprend les revenus des services rendus aux organismes municipaux et les revenus des autres services rendus. Le service de la dette (à l'exception du remboursement de la dette à long terme) recouvré des organismes municipaux doit être réparti par fonctions et par activités.

**SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ		Virement de	Virement à	Solde
NON AFFECTÉ - solde au 1^{er} janvier				13 753
Redressement aux exercices antérieurs				(236)
Solde redressé				13 517
Affectation - activités financières				
Affectation - activités d'investissement				
Affectation - surplus accumulé affecté	8			
Affectation - réserves financières	11			
Affectation - fonds réservés	14			
Surplus (déficit) de l'exercice	17	(101 921)		(101 921)
Autres (préciser)				
-	19			
-	22			
NON AFFECTÉ - solde au 31 décembre	25	(101 921)	26	(88 404)
AFFECTÉ - solde au 1^{er} janvier (note 16)				
Redressement aux exercices antérieurs				
Solde redressé				
Affectation - activités financières	31			
Affectation - activités d'investissement				
Affectation - surplus accumulé non affecté	36			
Affectation - réserves financières	39			
Affectation - fonds réservés	42			
Autres (préciser)				
-	45			
-	48			
AFFECTÉ - solde au 31 décembre	51		52	
SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ	54	(101 921)	55	(88 404)

**RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

	Solde au 1 ^{er} janvier	Redresse- ment aux exercices antérieurs	Activités financières		Activités d'investissement		Solde au 31 décembre					
			Virement de	Virement à	Virement de	Virement à						
RÉSERVES FINANCIÈRES												
-	1	2	3	4	5	6	7					
-	8	9	10	11	12	13	14					
-	15	16	17	18	19	20	21					
-	22	23	24	25	26	27	28					
	29	30	31	32	33	34	35					
FONDS RÉSERVÉS												
- Fonds de roulement (note 19)	36	37	38	39	40	41	42					
- Parcs et terrains de jeux	43	19 466	44	45	28 055	46	47	48	49	47 521		
- Société québécoise d'assainissement des eaux	50	51	52	53	54	55	56					
- Financement des projets en cours (tableau 3)	57	58	59	60	61	(289 058)	62	1 175	63	(290 233)		
- Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés (tableau 3)	64	9 439	65	66	67	68	1 175	69	70	10 614		
- Fonds d'amortissement	71	72	73	74	75	76	77					
- Financement des activités financières	78	79	80	81	82	83	84					
- Autres (préciser)												
-	85	86	87	88	89	90	91					
-	92	93	94	95	96	97	98					
-	99	100	101	102	103	104	105					
-	106	107	108	109	110	111	112					
-	113	114	115	116	117	118	119					
-	120	121	122	123	124	125	126					
	127	28 905	128	129	28 055	130	131	(287 883)	132	1 175	133	(232 098)
RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS	134	28 905	135	136	28 055	137	138	(287 883)	139	1 175	140	(232 098)

INVESTISSEMENT NET DANS LES ÉLÉMENTS D'ACTIF À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002

		2002	2001
Solde au 1^{er} janvier	1	1 959 537	1 694 131
Redressement aux exercices antérieurs	2	(5 712)	
Solde redressé	3	1 953 825	1 694 131
Ajouter			
Acquisitions d'immobilisations	4	552 286	285 434
Acquisitions de propriétés destinées à la revente	5		
Acquisitions de placements à long terme	6		
Émission de créances à long terme	7		155 600
Amortissement des subventions reportées	8	12 560	12 560
Remboursement de la dette à long terme	9	166 688	137 819
Autres (préciser)			
-	10		
-	11		
	12	731 534	591 413
Déduire			
Dispositions et radiations d'immobilisations	13	33 957	
Dispositions de propriétés destinées à la revente	14		
Dispositions de placements à long terme	15		
Amortissement des immobilisations	16	175 307	170 407
Réduction de créances à long terme	17	27 600	
Subventions reportées	18		
Émission de dettes à long terme			
Activités d'investissement	19	57 540	
Activités financières	20		155 600
Autres (préciser)			
-	21		
-	22		
	23	294 404	326 007
Solde au 31 décembre	24	2 390 955	1 959 537

**ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

		2002	2001
Activités de fonctionnement			
Surplus (déficit) de l'exercice	1	(101 921)	4 974
Éléments n'impliquant aucun mouvement de liquidités			
Affectations	2	28 055	(13 501)
Autres (préciser)			
- REDRESSEMENT AUX EXERCICES	3	(233)	(35 881)
-	4		
	5	(74 099)	(44 408)
Éléments n'affectant pas le fonctionnement			
Transfert à l'état des activités d'investissement	6	205 688	126 085
Remboursement de la dette à long terme	7	166 688	137 819
Cessions d'immobilisations	8	(33 957)	(4 321)
Autres (préciser)			
- MONTANT A POURVOIR FUTUR	9	(7 934)	1 181
- PERCU D'AVANCES	10	(4 229)	
	11	252 157	216 356
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	12	168 918	208 008
Stocks	13	3 883	(10 403)
Autres actifs	14	(52 008)	1 877
Créditeurs et frais courus	15	(68 674)	(99 785)
Revenus reportés	16		(4 373)
Autres passifs	17		
	18	304 276	311 680
Activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations	19	(552 286)	(285 434)
Acquisitions de placements à long terme	20		
Cessions d'immobilisations	21	33 957	4 321
Autres (préciser)			
-	22		
-	23		
	24	(518 329)	(281 113)
Activités de financement			
Émission de dettes à long terme	25	57 540	155 600
Remboursement de la dette à long terme	26	(166 688)	(137 819)
Montants à recouvrer de tiers	27		(155 600)
Autres (préciser)			
-	28		
-	29		
	30	(109 148)	(137 819)
Augmentation (diminution) des liquidités	31	(323 201)	(107 252)
Situation des liquidités au début	32	(219 464)	(112 212)
Situation des liquidités à la fin	33	(542 665)	(219 464)

Les liquidités sont composées de l'encaisse, des placements temporaires, de l'encaisse et des placements affectés, du découvert bancaire et des emprunts temporaires.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

1. Statuts de l'organisme municipal

La Municipalité de Morin-Heights est constituée en vertu du Code Municipal du Québec.

2. Énoncé des principales conventions comptables

A) États financiers cumulés

Les états financiers sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus et le Manuel de la présentation de l'information financière municipale.

Les données financières sont présentées sur base cumulative, à l'intérieur d'une seule série d'états financiers, de façon à représenter l'ensemble des activités et des transactions de l'organisme municipal.

La méthode du cumul consiste à regrouper les renseignements contenus dans les systèmes comptables, sans égard à la structure interne ou administrative en place, en éliminant toutes les transactions internes et les soldes débiteurs ou créditeurs afférents.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002****B) Comptabilité d'exercice**

La comptabilité d'exercice consiste à reconnaître les revenus et les dépenses au cours de l'exercice où ont lieu les faits ou les transactions. Ces transactions sont comptabilisées sans égard au moment où les activités sont réglées par un encaissement ou un décaissement ou toute autre façon.

COMPTABILISATION DES REVENUS :

Les revenus sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute afin d'enregistrer l'ensemble des activités économiques.

NORMES PARTICULIÈRES :

Les revenus de taxes sont constatés lors du dépôt des rôles de perception général et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les paiements tenant lieu de taxes sont comptabilisés s'ils ont fait l'objet d'une demande de paiement.

Les services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées sur la base des contraventions émises.

Le produit de cession d'actifs immobilisés est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert.

La date officielle du transfert de l'actif est celle qui est stipulée au contrat ou lorsque l'organisme municipal ne peut plus bénéficier des avantages économiques rattachés à l'immobilisation.

Les dons sont constatés dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique. Le critère de constatation correspond à la date officielle inscrite au document légal.

Les transferts sont comptabilisés s'ils font l'objet d'un document officiel et selon le principe du rapprochement des revenus et des dépenses. Dans le cas des transferts conditionnels, on doit satisfaire aux conditions édictées au programme de subvention concerné.

Les revenus de taxes et de paiements tenant lieu de taxes afférents aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisés à partir des certificats émis par l'évaluateur et qui ont un effet rétroactif pour l'année visée par les états financiers.

Les certificats émis par l'évaluateur doivent être disponibles à la date du rapport du vérificateur pour l'année visée par les états financiers.

COMPTABILISATION DES DÉPENSES :

Les dépenses sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

Les dépenses sont comptabilisées de façon brute afin d'enregistrer toutes les activités économiques.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

C) Stocks

Les stocks des matières premières sont évalués au moindre du prix coûtant, établi selon la méthode de l'épuisement successif. Les stocks pour une municipalité sont les fournitures et les matériaux détenus à la fin de l'exercice financier en vue de rendre des services au cours des exercices suivants.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002****D) Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et présentées à leur valeur amortie au bilan.

La dépense d'amortissement est reflétée à l'état du coût des services municipaux. La contrepartie est comptabilisée dans le poste «amortissement cumulé».

La valeur comptable des actifs vendus ou détruits doit être déduite dans chacune des catégories d'actifs concernés.

Le coût d'une immobilisation reçu à titre gratuit comprend:

-La juste valeur marchande du bien reçu à la date d'acquisition et les autres frais inhérents à l'acquisition.

Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode d'amortissement linéaire.

La vie utile est la période estimative totale, débutant à la date d'acquisition et durant laquelle cet actif est susceptible de rendre des services à l'organisme municipal. La durée de vie utile maximale est fixée à 40 ans.

INFRASTRUCTURES**HYGIÈNE DU MILIEU :**

Conduites d'aqueduc 40 ans
Purification et traitement de l'eau 40 ans
Dépotoirs et incinérateurs 40 ans

TRANSPORT :

Chemin, trottoir, rue et route 40 ans
Pont, tunnel, viaduc 40 ans
Système d'éclairage de rues 20 ans
surfaçage d'origine ou
resurfaçage majeur 15 ans
Aménagement de parcs publics,
terrains de station. 20 ans
Autres infrastructures 40 ans

BÂTIMENTS :

Édifices administratifs,
communautaires et stationnement 40 ans
Atelier, garage et entrepôt 40 ans
Améliorations locatives 15 ans
Autres 30 ans
Automobiles de police 3 ans
Camionnettes et véhicules de services 5 ans
Véhicules lourds 20 ans
Autres véhicules moteurs 10 ans

MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT :

Machinerie lourde 20 ans
Unité mobile 20 ans
Autres 10 ans

AMEUBLEMENT ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU :

Équipement informatique 5 ans
Équipement téléphonique 10 ans
Ameublement et équipement de bureau 10 ans
Autres 10 ans

AUTRES

Oeuvres d'art et trésors historiques 1 an
Autres S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

Les terrains ne sont habituellement pas amortis. À des fins municipales, le coût du terrain fait partie de l'immobilisation servant à rendre des services municipaux. Dans l'établissement du coût des services municipaux, on ne peut ignorer le coût du terrain rattaché à une immobilisation pour connaître le coût de revient complet du service fourni.

Conséquemment, le terrain rattaché à une immobilisation est amorti suivant le même taux applicable à l'immobilisation concernée.

Pour les immobilisations en cours :

L'amortissement sera établi à partir de la date du transfert de l'immobilisation en cours à la catégorie d'immobilisation appropriée.

E) Autres éléments

préciser:

SUBVENTIONS REPORTÉES :

Les subventions reportées sont comptabilisées au coût et présentées à leur valeur amortie au bilan.

Les dépenses d'amortissement sont reflétées à l'état du coût des services municipaux. La contrepartie est comptabilisée dans le poste «amortissement cumulé».

Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode d'amortissement linéaire choisie pour l'immobilisation concernée.

Les subventions reportées sont amorties de la même façon que l'immobilisation correspondante.

3. Modification de convention comptable

N/A

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

		2002	2001
4. Encaisse et placements affectés			
Réserves financières (<i>préciser</i>)			
-	1		
-	2		
-	3		
Fonds réservés (<i>préciser</i>)			
- Fonds dépenses en immobilisations	4	11 677	22 192
- Fonds parc et terrain de jeux	5	47 522	62 986
-	6		
-	7		
-	8		
-	9		
	10	59 199	85 178
Note			
5. Débiteurs			
Taxes municipales	11	126 476	378 363
Taxes scolaires	12		
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	13		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14	28 164	22 848
Gouvernement du Québec et ses entreprises	15	40 331	41 019
Organismes municipaux	16	88 758	
Autres (<i>préciser</i>)			
- Constats d'infraction	17	26 371	29 882
- Intérêts courus arriérages	18	17 143	24 049
	19	327 243	496 161
Une provision pour créances douteuses a été déduite des débiteurs	20		19 100
Note			
6. Stocks (<i>préciser</i>)			
- Sable d'hiver	21	24 221	28 104
-	22		
-	23		
-	24		
	25	24 221	28 104
Note			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

		2002	2001
7. Autres actifs			
Frais payés d'avance	26	81 866	23 252
Dépenses reportées (préciser)			
- Association et cotisation	27		685
- Fourniture	28		4 712
-	29		
-	30		
Autres (préciser)			
- Dépôt sur équipement	31		1 209
-	32		
	33	81 866	29 858
Note			
8. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	34		
Immeubles industriels municipaux	35		
Immobilisations en cours	36		
Autres	37	40 800	89 757
	38	40 800	89 757
Note			
9. Créances à long terme			
Prêts à un office municipal d'habitation	39		
Prêts sur immeubles industriels municipaux	40		
Prêts à un fonds d'investissement	41		
Autres créances	42		
Montants à recouvrer de tiers pour le remboursement de la dette à long terme (note 15)	43	128 000	155 600
	44	128 000	155 600
Moins: Tranche exigible des créances à long terme	45	27 600	27 600
	46	100 400	128 000
Note			
10. Placements à long terme			
Participation dans une société d'économie mixte			
Actions votantes	47		
Actions non votantes	48		
Autres	49		
	50		
Note			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

11. Immobilisations

Catégories	2002						2001					
	Coût		Amortissement cumulé		Valeur nette		Coût		Amortissement cumulé		Valeur nette	
Infrastructures	51	2 684 775	64	545 313	76	2 139 462	89	2 481 635	102	470 305	114	2 011 330
Réseau d'électricité	52		65		77		90		103		115	
Bâtiments	53	1 893 496	66	390 928	78	1 502 568	91	1 890 988	104	348 696	116	1 542 292
Améliorations locatives	54		67		79		92		105		117	
Véhicules	55	717 114	68	315 015	80	402 099	93	743 509	106	319 331	118	424 178
Ameublement et équipement de bureau	56	70 379	69	53 068	81	17 311	94	63 529	107	46 787	119	16 742
Machinerie, outillage et équipement	57	227 794	70	63 937	82	163 857	95	227 794	108	49 827	120	177 967
Terrains	58	114 533	71		83	114 533	96	71 251	109		121	71 251
Autres	59		72		84		97		110		122	
	60	5 708 091	73	1 368 261	85	4 339 830	98	5 478 706	111	1 234 946	123	4 243 760
Immobilisations en cours	61	290 233			86	290 233	99				124	
	62	5 998 324	74	1 368 261	87	4 630 063	100	5 478 706	112	1 234 946	125	4 243 760
Subventions reportées	63	502 414	75	67 865	88	434 549	101	502 414	113	55 304	126	447 110
Note												

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

		2002	2001
12. Crédoeurs et frais courus			
Fournisseurs	127	108 322	109 624
Salaires et déduotions à la source à payer	128	91 519	141 201
Dépôts et retenues de garantie	129	2 703	852
Gouvernement du Canada et ses entreprises	130		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	131		
Société québécoise d'assainissement des eaux	132		
Organismes municipaux	133		27 475
Commissions scolaires	134		
Intérêts courus à payer sur la dette à long terme	135	26 473	18 539
Autres courus et passifs (préciser)			
-	136		
-	137		
-	138		
-	139		
	140	229 017	297 691

Note**13. Provision pour contestations d'évaluation****14. Revenus reportés**

Taxes perçues d'avance	141	8 621	7 350
Cessions d'actifs à long terme			
Immeubles industriels municipaux	142		
Autres actifs	143		
Autres (préciser)			
- SUBVENTION LOISIR	144		5 500
-	145		
	146	8 621	12 850

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

		2002	2001
15. Dette à long terme			
Obligations et billets			
en monnaie canadienne	147	1 958 232	2 082 469
en monnaies étrangères	148		
taux d'intérêt variant de	à		
échéant de	à		
%			
Autres dettes à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	149		
Organismes municipaux	150		
Autres	151	15 129	
<u>Dettes en cours de refinancement</u>	152		
	153	1 973 361	2 082 469
<u>Moins: Versements exigibles à court terme</u>	154	176 300	164 600
	155	1 797 061	1 917 869

La répartition de la dette à long terme s'établit de la façon suivante :

Sommes accumulées			
Revenus reportés	156		
Surplus accumulés affectés	157		
Fonds réservés (<i>préciser</i>)			
-	158		
-	159		
-	160		
	161		
Montant à recouvrer de tiers			
Gouvernements du Québec et du Canada			
et leurs entreprises	162	128 000	155 600
Organismes municipaux	163		
Autres tiers	164		
Montant à la charge de :			
une partie des contribuables ou des municipalités membres	165	453 732	460 969
l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	166	1 391 629	1 465 900
	167	1 973 361	2 082 469

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les cinq prochaines années sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme	Total
2003	168	176 300	173	178	176 300
2004	169	187 869	174	179	187 869
2005	170	197 500	175	180	197 500
2006	171	208 700	176	181	208 700
2007	172	184 500	177	182	184 500

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

	2002	2001
16. Surplus accumulé affecté		
-	183	
-	184	
-	185	
-	186	
-	187	
-	188	
-	189	
-	190	
-	191	
-	192	

193

Note

17. Financement à long terme des activités financières

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

18. Montants à pourvoir dans le futur

Les mesures transitoires relatives aux normes comptables en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2000 ont été réparties en fonction des méthodes décrites ci-dessous :

Revenus : (préciser la méthode)

L'impact net entre les différents revenus et dépenses est absorbé dans l'année où il est constaté:

Sauf pour les cas d'exceptions concernant:

-les intérêts courus sur la dette à long terme qui seront absorbés sur la durée restante de la dette à long terme,

-les vacances courues à payer qui seront amorties dans l'année où elles seront effectuées.

Dépenses : (préciser la méthode)

Les ajustements résultant des normes comptables en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2000 se détaillent comme suit pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002

	Solde au 1^{er} janvier 2002	Activités financières	Solde au 31 décembre 2002
Revenus			
- Ajustements taxes municipales	194	203	211
- Intérêts arriérages taxes municipales	195	204	212
- Constats d'infraction	196	205	213
	197	206	214
<i>Déduire:</i>			
Dépenses			
Salaires et avantages sociaux	198	207	215
Autres	199	208	216
	200	209	217
	201	210	218
Intérêts - dette à long terme	202	18 539	219
			220
			(26 473)

Note

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002****19. Fonds de roulement**

N/A

20. Engagement contractuel

La municipalité a signé en avril 1999 un contrat d'une durée de cinq ans pour l'enlèvement des ordures ménagères couvrant la période du 1er mai 1999 au 30 avril 2004 pour un montant total de 687,600 \$. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2002 est de 188,200\$ réparti comme suit :

2003-141,033\$

2004 - 47,167

Total 188,200\$

La municipalité a signé en octobre 1999 un contrat d'une durée d'un an pour l'entretien des patinoires. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2002 est de 14,700 \$ et est réparti comme suit :

2003-2004- 7,350

2004-2005- 7,350

Total - 14,700 \$

La municipalité a signé en décembre 1999 un bail d'une durée de cinq ans pour la location d'une salle communautaire couvrant la période du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2004. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2002 est de 10,000\$, et est réparti comme suit :

2003 - 5,000\$

2004 - 5,000

Total 10,000 \$

21. Régime de retraite

N/A

22. Compétences municipales déléguées ou assumées

La municipalité est responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité Régionale de Comté des Pays-d'en-Haut. Au 31 décembre 2001, la partie attribuable à la municipalité est évaluée à 21,230 \$.

23. Informations concernant les organismes périmunicipaux et supramunicipaux

La municipalité est membre de la MRC des Pays d'en Haut, organisme régional. La MRC est responsable de certaines activités à caractère régional. Les dépenses de l'organisme, après déduction des revenus, sont réparties entre les membres sur la base et la richesse foncière uniformisée. La valeur des transactions réalisées avec l'organisme pour 2002 se chiffre à 129 984\$. La dette attribuable à la municipalité est de 18 048\$ et la valeur de l'avoir de la MRC attribuable à la municipalité est de 23 261\$.

24. Éventualités**a) Cautionnement et garantie**

N/A

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

b) Auto-assurance

N/A

c) Poursuites

Il existe, à notre connaissance, quatre dossiers litigieux contre la Municipalité, lesquels sont les suivants:

Municipalité de Morin-Heights c. Georges Pappas (Chemin de la petite Suisse) (27 178-1-1 SAS)

Cette poursuite a été remise aux assureurs.

Municipalité de Morin-Heights c. Projet d'Aménagement Cosmopolites P.D.C. (27 178-1 SAS)

En décembre 1998, une action en dommages et intérêts a été signifiée à la Municipalité lui réclamant la somme de 200,000 \$. Cette action ne provient toutefois pas des propriétaires des deux maisons mais plutôt de la compagnie Les Placements Cosmopolites P.D.C. Inc. Bien que nos avocats sont d'avis que nos chances de succès sont bonnes. Pour l'instant, toutefois, aucune réclamation n'est présentée contre la municipalité.

Municipalité de Morin-Heights c. Beaulne, Lapierre, Rondeau etc. (10931-1)

Les défendeurs principaux et demandeurs en garantie sont poursuivis dans ce dossier pour une action de vice cachée. La municipalité et les autres défendeurs en garantie ont été appelés en garantie en raison d'une contamination du sol survenue dans les années 1970. Selon les avocats, il leur est impossible d'évaluer avec certitude l'issue de cette affaire, ni le montant d'une perte éventuelle.

Municipalité de Morin-Heights c. Sylvie St-Jacques et Normand Renaud (28 260-108 SAS)

La municipalité est poursuivie conjointement avec des tiers pour la somme de 15 000\$. Selon les avocats de la municipalité, les chances de condamnation sont faibles. Le procès dans ce dossier a été fixé en avril 2003.

d) Autres (préciser)**25. Autres notes (selon les besoins)**

TABLEAU COMPLÉMENTAIRE 1

DÉPENSES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002

OBJETS	2002						2001
	Activités financières		Activités d'investissement		Total		
Rémunération							
élus	1	45 477			41	45 477	45 000
employés	2	977 101	25		42	977 101	1 076 223
Cotisations de l'employeur							
élus	3	1 546			43	1 546	1 552
employés	4	171 584	26		44	171 584	189 494
Transport et communication	5	45 921	27		45	45 921	66 264
Services professionnels, techniques et autres							
honoraires professionnels	6	108 455	28		46	108 455	109 338
achats de services techniques	7	119 054	29		47	119 054	127 931
autres	8	57 581	30		48	57 581	30 505
Location, entretien et réparation							
location	9	65 850	31		49	65 850	68 616
entretien et réparation	10	125 911			50	125 911	145 620
Biens durables							
travaux de construction			32	493 373	51	493 373	208 041
achats de biens			33	58 913	52	58 913	77 393
Biens non durables							
fournitures de services publics	11	286 610			53	286 610	45 173
autres biens non durables	12	277 068			54	277 068	284 070
Frais de financement							
intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de :							
l'organisme municipal	13	124 230			55	124 230	128 172
autres organismes municipaux gouvernements du Québec et du Canada et leurs entreprises	14				56		
autres tiers	15				57		
autres tiers	16				58		
autres frais de financement	17	5 926	34		59	5 926	12 006
Contributions à des organismes							
organismes municipaux							
répartition des dépenses	18	99 068			60	99 068	102 401
autres	19	164 281	35		61	164 281	176 772
organismes gouvernementaux	20	19 992	36		62	19 992	17 624
autres organismes	21	22 754	37		63	22 754	25 319
Autres objets							
créances douteuses ou irrécouvrables	22	8 465	38		64	8 465	49 580
autres	23	2 250	39		65	2 250	2 475
	24	2 729 124	40	552 286	66	3 281 410	2 989 569

TABLEAU COMPLÉMENTAIRE 2**DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2002****A) OBLIGATIONS ET BILLETS**

Émission					Solde		
Date	Description	Montant	Taux d'intérêt	Échéance	2002	2001	
MONNAIE CANADIENNE							
1998-03-16	154-179-180-184-221-235	216 860	6,02	2018	166 400	180 000	
2000-03-15	262-269-282-284	698 664	6,76	2015	624 400	662 700	
1998-12-23	239-242	124 037	5,36	2008	82 400	93 700	
1998-05-20	243	132 000	5,25	2008	87 800	99 800	
1999-03-17	223-262-267	557 933	5,20	2014	461 800	495 800	
1999-05-10	269	8 869	5,62	2004	3 769	5 569	
2000-11-15	282-293	413 691	6,55	2015	363 300	389 300	
2001-06-20	282	155 600	4,25	2006	128 000	155 600	
2002-05-15	315	40 363	5,50	2005	40 363		
					1	1 958 232 4	2 082 469
MONNAIES ÉTRANGÈRES							
Variation - monnaies étrangères					2	5	
					3	1 958 232 6	2 082 469

TABLEAU COMPLÉMENTAIRE 2 (suite)

DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2002

B) AUTRES DETTES À LONG TERME

		Émission			Solde	
Date	Description	Montant	Taux d'intérêt	Échéance	2002	2001
MONNAIE CANADIENNE						
2002-07-11	Ford F550	17 217	10,74	2005	15 129	
					1	15 129 4
MONNAIES ÉTRANGÈRES						
Variation - monnaies étrangères					2	5
					3	15 129 6

TABLEAU COMPLÉMENTAIRE 3

FINANCEMENT DES PROJETS EN COURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002

	Projets en cours au 1 ^{er} janvier	Redressement aux exercices antérieurs	Financement	Dépenses	Projets fermés	Projets en cours au 31 décembre
Financement	1	2	3	263 228	4	263 228
Dépenses	6	7		8	552 286	9
	11	12	13	263 228	14	552 286
				15	1 175	16
						(290 233)
Répartition						
Financement non utilisé	17					18
Dépenses à financer	19					20
	21					22
						290 233
						(290 233)

SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002

	Solde au 1 ^{er} janvier	Redressement aux exercices antérieurs	Règlements d'emprunt fermés		Utilisation de l'exercice	Transferts	Solde au 31 décembre
			Activités financières	Activités d'in- vestissement			
Montant non réservé	23	9 439	24	25	26	1 175	27
							28
							29
							10 614
Montant réservé pour le service de la dette	30		31	32	33	34	35
							36
	37	9 439	38	39	40	1 175	41
							42
							43
							10 614

TABLEAU COMPLÉMENTAIRE 4**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2002**

Dette à long terme (note 15)	1	1 973 361
<i>Déduire</i>		
Sommes accumulées pour le remboursement de la dette à long terme	2	
Montants à recouvrer de tiers	3	128 000
Subventions relatives aux dépenses d'investissement à financer	4	
Montants non utilisés d'emprunts à long terme contractés	5	
Autres (préciser)		
-	6	
-	7	
<i>Ajouter</i>		
Dépenses d'investissement à financer	8	
Dépenses d'activités financières à financer	9	
Autres (préciser)		
-	10	
-	11	
Endettement net à long terme	12	1 845 361
Quote-part dans la dette nette à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	13	18 048
Communauté métropolitaine	14	
Régie intermunicipale	15	
Organisme public de transport	16	
Autres organismes municipaux	17	
Autres organismes	18	
	19	18 048
Endettement total net à long terme	20	1 863 409
Réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	21	

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

**ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

TAXES		2002		2001
		Budget	Réalisations	Réalisations
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales	1	1 732 120	1 769 724	2 061 248
Taxes générales spéciales				
immobilisations et autres investissements	2			
Taxes de secteur				
service de la dette	3	35 429	36 149	33 318
fonctionnement	4	180 176	180 416	
immobilisations et autres investissements	5			
Surtaxe sur immeubles non résidentiels ¹	6			
Taxe sur immeubles non résidentiels ¹	7			
Surtaxe sur terrains vagues ¹	8			
Autres	9	5 017	5 045	5 017
	10	1 952 742	1 991 334	2 099 583
SUR UNE AUTRE BASE				
Tarification pour services municipaux				
eau	11	116 554	116 593	106 761
égouts	12			
traitement des eaux usées	13			
matières résiduelles	14	160 582	177 231	162 912
service de la dette	15	36 939	36 884	32 900
immobilisations et autres investissements	16			
autres				
-	17			
-	18			
-	19			
	20	314 075	330 708	302 573
Taxes d'affaires				
sur l'ensemble de la valeur locative	21			
autres	22			
	23			
	24	2 266 817	2 322 042	2 402 156

1. Si vous avez choisi le régime d'impôt foncier à taux variés, ne pas inscrire de montant à ce poste (à l'exception des revenus de taxes provenant d'ajustements au rôle d'évaluation de l'année précédente).

**ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	2002		2001
	Budget	Réalisations	Réalisations
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES			
Immeubles et établissements d'entreprise du gouvernement			
taxes foncières	1	300	426
taxes d'affaires	2		524
surtaxe sur immeubles non résidentiels ¹	3		
taxe sur immeubles non résidentiels ¹	4		
compensations pour services municipaux	5		
	6	300	426
Immeubles des réseaux			
santé et services sociaux	7		
cégeps et universités	8		
écoles primaires et secondaires	9	6 927	10 346
	10	6 927	4 630
Autres immeubles			
immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux			
taxes foncières	11		
taxes d'affaires	12		
biens culturels classés	13		
	14		
	15	7 227	10 772
			5 154
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES			
taxes foncières	16	1 220	830
taxes d'affaires	17		1 218
surtaxe sur immeubles non résidentiels ¹	18		
taxe sur immeubles non résidentiels ¹	19		
compensations pour services municipaux	20		
	21	1 220	830
			1 218
ORGANISMES MUNICIPAUX			
taxes foncières	22		
compensations pour services municipaux	23		
	24		
AUTRES			
taxes foncières des entreprises autoconsommatrices			
d'électricité	25		
autres	26		
	27		
	28	8 447	11 602
			6 372

1. Si vous avez choisi le régime d'impôt foncier à taux variés, ne pas inscrire de montant à ce poste (à l'exception des revenus de taxes provenant d'ajustements au rôle d'évaluation de l'année précédente).

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002

	2002		2001
	Budget	Réalizations	Réalizations
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES			
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX			
Administration générale			
évaluation	1		
autres	2		
	3		
Sécurité publique			
police	4		
protection contre les incendies	5		
sécurité civile	6		
autres	7		
	8		
Transport			
réseau routier	9	3 000	3 000
transport collectif	10		3 000
autres	11		
	12	3 000	3 000
Hygiène du milieu			
approvisionnement et traitement de l'eau potable	13		
réseau de distribution de l'eau potable	14		
traitement des eaux usées	15		
réseaux d'égouts	16		
matières résiduelles	17		
cours d'eau	18		
protection de l'environnement	19		
autres	20		
	21		
Santé et bien-être			
logement social	22		
autres	23		
	24		
Aménagement, urbanisme et développement			
aménagement, urbanisme et zonage	25		
rénovation urbaine	26		
promotion et développement économique	27		
autres	28		
	29		
Loisirs et culture			
activités récréatives	30	1 500	1 500
activités culturelles			
bibliothèques	31		
autres	32		
	33	1 500	1 500
Électricité	34		
Service de la dette			
frais de financement			
intérêts et autres frais sur la dette à long terme	35		
autres frais de financement	36		
remboursement de la dette à long terme	37		
	38		
	39	4 500	4 500

**ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	2002		2001
	Budget	Réalisations	Réalisations
AUTRES SERVICES RENDUS			
Administration générale	1	400	3 868
Sécurité publique	2	2 100	10 496
Transport	3	3 700	16 440
Hygiène du milieu	4		4 037
Santé et bien-être	5		
Aménagement, urbanisme et développement	6	1 500	18 978
Loisirs et culture	7	99 378	133 258
Électricité	8		118 742
Autres	9		
	10	107 078	183 040
			143 320
AUTRES REVENUS			
Impositions de droits			
licences et permis	11	33 880	39 666
droits de mutation immobilière	12	135 000	212 595
autres	13		162 821
Amendes et pénalités	14	91 000	45 427
Intérêts	15	50 880	42 112
Cessions d'actifs à long terme			
immeubles industriels municipaux	16		
autres actifs	17	17 000	33 980
Contributions des promoteurs	18		4 321
Transport en commun			
contributions des usagers			
transport régulier et laissez-passer	19		
transport adapté	20		
transport scolaire	21		
autres	22		
contributions des automobilistes	23		
Autres	24		34 168
	25	327 760	407 948
			338 649
TOTAL AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALE	26	439 338	595 488
			486 469

**ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

TRANSFERTS	2002		2001
	Budget	Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS INCONDITIONNELS			
Subventions gouvernementales			
Regroupement municipal (PAFREM)	1		
Compensation pour TGE - FSFAL	2		
Péréquation	3		
Villes-centres	4		
Réorganisation municipale	5		
Neutralité	6		3 080
Programme d'aide financière aux MRC	7		
Autres	8		
Autres transferts inconditionnels	9		
	10		3 080
TRANSFERTS CONDITIONNELS			
Subventions gouvernementales			
Administration générale	11		
Sécurité publique			
police	12		
protection contre les incendies	13		
sécurité civile	14		
autres	15		
Transport			
Réseau routier	16	30 000	40 000
Transport collectif			
transport en commun			
transport régulier et laissez-passer	17		
transport adapté	18		
transport scolaire	19		
autres	20		
transport aérien	21		
transport par eau	22		
Autres	23		
Hygiène du milieu			
approvisionnement et traitement de l'eau potable	24		
réseau de distribution de l'eau potable	25		
traitement des eaux usées	26		
réseaux d'égouts	27		
matières résiduelles	28		
cours d'eau	29		
protection de l'environnement	30		
autres	31		
Santé et bien-être			
logement social	32		
autres	33		

**ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

TRANSFERTS	2002		2001
	Budget	Réalisations	Réalisations
Aménagement, urbanisme et développement			
aménagement	1		
rénovation urbaine	2		
promotion et développement économique	3		
autres	4		
Loisirs et culture			
activités récréatives	5	11 253	23 758
activités culturelles			
bibliothèques	6		
autres	7		
Autres	8		
Autres transferts conditionnels	9		34 744
	10	41 253	98 502
	11	41 253	98 502
			3 865
			61 435
			64 515

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

Catégories d'emplois	Effectifs personnes/ année	Rémunération	Cotisations de l'employeur	TOTAL	
Cadres et contremaîtres	12	5,00 22	226 897 32	45 210 42	272 107
Professionnels et cols blancs	13	5,50 23	159 694 33	28 677 43	188 371
Cols bleus	14	17,00 24	402 904 34	68 194 44	471 098
Policiers	15	4,00 25	132 803 35	21 324 45	154 127
Pompiers	16	1,50 26	54 803 36	8 179 46	62 982
Pompiers volontaires	17	27	37	47	
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	18	28	38	48	
	19	33,00 29	977 101 39	171 584 49	1 148 685
Élus	20	7,00 30	45 477 40	1 546 50	47 023
	21	40,00 31	1 022 578 41	173 130 51	1 195 708

**ANALYSE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

		2002		2001
		Budget	Réalisations	Réalisations
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
Conseil	1	57 098	57 604	61 534
Application de la loi	2	8 500	14 905	15 275
Gestion financière et administrative	3	329 827	343 913	387 859
Greffe	4			18 853
Évaluation	5	55 919	24 910	35 539
Gestion du personnel	6			
Autres	7	2 000	8 465	49 580
	8	453 344	449 797	568 640
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Police	9	496 654	536 546	483 824
Protection contre les incendies	10	81 909	111 090	91 934
Sécurité civile	11	855	2 220	
Autres	12	5 500	6 868	6 977
	13	584 918	656 724	582 735
TRANSPORT				
Réseau routier				
voirie municipale	14	369 241	412 936	428 136
enlèvement de la neige	15	232 841	223 035	179 400
éclairage des rues	16	26 225	18 686	24 511
circulation et stationnement	17			
Transport collectif				
transport en commun	18		4 742	4 002
opération du réseau	19	4 565		
entretien des véhicules	20			
entretien des bâtisses et des autres actifs	21			
autres	22			
transport aérien	23			
transport par eau	24			
Autres	25			
	26	632 872	659 399	636 049
HYGIÈNE DU MILIEU				
Eau et égouts				
approvisionnement et traitement de l'eau potable	27			
réseau de distribution de l'eau potable	28	116 554	118 744	102 247
traitement des eaux usées	29			
réseaux d'égouts	30			
Matières résiduelles				
déchets domestiques				
cueillette et transport	31	140 382	139 942	138 078
élimination	32			
matières secondaires				
cueillette et transport	33	12 270	13 743	10 845
traitement	34			
élimination des matériaux secs	35	7 930	8 188	8 264
Cours d'eau	36			
Protection de l'environnement	37			
Autres	38			
	39	277 136	280 617	259 434

**ANALYSE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

		2002		2001
		Budget	Réalisations	Réalisations
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE				
Inspection des aliments	1			
Logement social	2			
Autres	3			
	4			
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT				
Aménagement, urbanisme et zonage	5	101 620	110 361	85 434
Rénovation urbaine				
biens patrimoniaux	6			
autres biens	7			
Promotion et développement économique				
industries et commerces	8	61 009		
tourisme	9		78 907	71 554
autres	10			
Autres	11			
	12	162 629	189 268	156 988
LOISIRS ET CULTURE				
Activités récréatives				
centres communautaires	13	68 735	88 266	79 756
patinoires intérieures et extérieures	14	17 464	17 360	16 997
piscines, plages et ports de plaisance	15	9 168	9 436	7 606
parcs et terrains de jeux	16	181 105	205 080	208 760
parcs régionaux - gestion et exploitation	17			
expositions et foires	18	4 000	3 759	3 130
autres	19	4 579	3 991	4 679
	20	285 051	327 892	320 928
Activités culturelles				
centres communautaires	21			
bibliothèques	22	29 190	32 508	34 085
patrimoine				
musées et centres d'exposition	23			
autres ressources du patrimoine	24			
autres	25	1 000	2 763	5 098
	26	30 190	35 271	39 183
	27	315 241	363 163	360 111
ÉLECTRICITÉ				
	28			
FRAIS DE FINANCEMENT				
Dette à long terme				
intérêts	29	115 545	124 230	128 172
autres frais	30			
Autres frais de financement	31	12 000	5 926	12 006
	32	127 545	130 156	140 178

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

DÉPENSES		Dépenses de fonction- nement	+	Frais de financement	+	Amortissement		Subventions de fonctionnement (gouvernements et leurs entreprises)	-	Services rendus	-	Gain (perte) sur dispositions	=	Coût des services municipaux	
						Immobi- lisations	Subventions reportées (gouvernements et leurs entreprises)								
Administration générale															
évaluation	1	24 910	22		43		64		85	106		127	148	24 910	
autres	2	424 887	23	17 599	44	23 822	65		86	107	3 868	128	2 000	149	460 440
	3	449 797	24	17 599	45	23 822	66		87	108	3 868	129	2 000	150	485 350
Sécurité publique															
police	4	536 546	25	9 058	46		67		88	109	6 453	130	151	539 151	
protection contre les incendies	5	111 090	26	9 058	47	9 259	68		89	110	4 043	131	152	125 364	
sécurité civile	6	2 220	27		48		69		90	111		132	153	2 220	
autres	7	6 868	28		49		70		91	112		133	154	6 868	
	8	656 724	29	18 116	50	9 259	71		92	113	10 496	134	155	673 603	
Transport															
réseau routier	9	654 657	30	58 306	51	110 446	72	4 671	93	114	19 440	135	156	799 298	
transport collectif	10	4 742	31		52		73		94	115		136	157	4 742	
autres	11		32		53		74		95	116		137	158		
	12	659 399	33	58 306	54	110 446	75	4 671	96	117	19 440	138	159	804 040	
Hygiène du milieu															
approvisionnement et traite- ment de l'eau potable	13		34		55		76		97	118		139	160		
réseau de distribution de l'eau potable	14	118 744	35	13 044	56	14 968	77	3 999	98	119		140	161	142 757	
traitement des eaux usées	15		36		57		78		99	120		141	162		
réseaux d'égouts	16		37	576	58	639	79		100	121		142	163	1 215	
matières résiduelles	17	161 873	38		59		80		101	122		143	164	161 873	
cours d'eau	18		39		60		81		102	123		144	165		
protection de l'environnement	19		40		61		82		103	124		145	166		
autres	20		41		62		83		104	125		146	167		
	21	280 617	42	13 620	63	15 607	84	3 999	105	126		147	168	305 845	

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

DÉPENSES	Dépenses de fonctionnement	+	Frais de financement	+	Amortissement		Subventions de fonctionnement (gouvernements et leurs entreprises)	-	Services rendus	-	Gain (perte) sur dispositions	=	Coût des services municipaux		
					Immobilisations	Subventions reportées (gouvernements et leurs entreprises)									
Santé et bien-être															
logement social	1	15		29		42	55		68		81		94		
autres	2	16		30		43	56		69		82		95		
	3	17		31		44	57		70		83		96		
Aménagement, urbanisme et développement															
aménagement, urbanisme et zonage	4	110 361	18	1 647	32	45	58		71		84		97	112 008	
rénovation urbaine	5				33	46	59		72		85		98		
promotion et développement économique	6	78 907	20		34	47	60		73	18 978	86		99	59 929	
autres	7		21		35	48	61		74		87		100		
	8	189 268	22	1 647	36	49	62		75	18 978	88		101	171 937	
Loisirs et culture															
activités récréatives	9	327 892	23	2 222	37	3 887	50	63	23 758	76	124 591	89	102	185 652	
activités culturelles															
bibliothèques	10	32 508	24	18 646	38	12 286	51	3 890	64	77	8 425	90	103	51 125	
autres	11	2 763	25		39		52		65	78	1 742	91	104	1 021	
	12	363 163	26	20 868	40	16 173	53	3 890	66	23 758	79	134 758	92	105	237 798
Électricité															
	13		27		41		54		67		80		93	106	
Frais de financement															
	14	130 156	28	(130 156)											

**ANALYSE PAR FONCTIONS DE LA RÉPARTITION
DES DÉPENSES DES ORGANISMES MUNICIPAUX
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

		2002		2001
		Budget	Réalisations	Réalisations
Administration générale				
Évaluation	1	55 919	24 918	35 494
Autres	2	20 479	20 479	17 037
Sécurité publique				
Police	3			
Protection contre les incendies	4	855	855	
Sécurité civile	5			
Autres	6			
Transport				
Réseau routier	7			
Transport collectif				
transport en commun	8			
transport aérien	9			
transport par eau	10			
Autres	11			
Hygiène du milieu				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12			
Réseau de distribution de l'eau potable	13			
Traitement des eaux usées	14			
Réseaux d'égouts	15			
Matières résiduelles	16			
Cours d'eau	17			
Protection de l'environnement	18			
Autres	19			
Santé et bien-être				
Logement social	20			
Autres	21			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	22	4 806	4 891	
Rénovation urbaine	23			
Promotion et développement économique	24	38 509	38 509	34 687
Autres	25			3 633
Loisirs et culture				
Activités récréatives	26	9 416	9 416	11 550
Activités culturelles				
bibliothèques	27			
autres	28			
Électricité				
	29			
	30	129 984	99 068	102 401

**ANALYSE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'ÉLECTRICITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

	2002		2001
	Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
Dépenses de fonctionnement			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Dépenses avant imputation	12		
Moins : Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	13		
	14		
Autres activités financières			
Remboursement de la dette à long terme	15		
Transfert à l'état des activités d'investissement	16		
	17		
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations			
	18		
Affectations			
Surplus (déficit) accumulé non affecté	19		
Surplus accumulé affecté	20		
Réserves financières et fonds réservés			
virement de	21		
(virement à)	22	() () ()	
	23		
Surplus (déficit) avant financement à long terme des activités financières			
Financement à long terme des activités financières	24		
	25		
Surplus (déficit) de l'exercice			
	26		

**ANALYSE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT SELON LEUR NATURE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

		Budget	Réalizations
IMMOBILISATIONS			
Infrastructures			
Usines et bassins d'épuration	1		
Conduite d'égout	2		
Conduite d'aqueduc	3		391 736
Usines de traitement de l'eau potable	4		4 128
Parcs et terrains de jeux	5		
Sites d'enfouissement et incinérateurs	6		
Chemins, rues, routes et trottoirs	7		1 676
Ponts, tunnels et viaducs	8		
Terrains de stationnement	9		
Système d'éclairage des rues	10		
Autres infrastructures	11	50 170	45 860
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13		
Édifices communautaires	14		49 973
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Véhicules - autres	17		49 555
Ameublement et équipement de bureau	18		
Machinerie, outillage et équipement			
Atribus	19		
Autres	20	15 000	9 358
Terrains	21		
Autres	22		
	23	65 170	552 286

AUTRES INVESTISSEMENTS

Propriétés destinées à la revente	24		
Créances à long terme	25		
Placements à long terme	26		
Autres	27		
	28		
	29	65 170	552 286

**ANALYSE DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DE LA FONCTION SÉCURITÉ PUBLIQUE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

Police	30		
Protection contre les incendies	31	15 000	
Autres	32		
	33	15 000	

AUTRES RENSEIGNEMENTS

ÉVALUATION - AUTRES DONNÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002

ÉVALUATION FONCIÈRE DES TERRAINS VAGUES		Valeur au rôle 1^{er} janvier 2002
Terrains vagues imposables		
terrains vagues desservis	1	1 893 800
terrains vagues non desservis	2	27 217 051
Terrains vagues non imposables		
terrains vagues desservis	3	
terrains vagues non desservis	4	545 600
TOTAL DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE DES TERRAINS VAGUES	5	29 656 451

SOMMAIRE DU RÔLE DE LA VALEUR LOCATIVE		Valeur au rôle 1^{er} janvier 2002
Valeur locative des établissements d'entreprise inscrits au rôle et où s'exerce une activité mentionnée à l'article 232 LFM		
établissements d'entreprise imposables	6	
établissements d'entreprise non imposables en vertu de l'article 236 LFM		
visés par le 1 ^{er} alinéa de l'article 255 LFM	7	
autres	8	
Valeur locative des établissements d'entreprise inscrits au rôle et où ne s'exerce aucune activité mentionnée à l'article 232 LFM	9	
TOTAL DES VALEURS INSCRITES AU RÔLE DE LA VALEUR LOCATIVE	10	

		Facteur comparatif
Facteur comparatif du rôle de la valeur locative	11	

POPULATION

Population permanente	12	3 001
Population saisonnière	13	2 500

TAUX DES TAXES
RENSEIGNEMENTS SUR LA TAXATION EN VIGUEUR EN 2002

Taxes sur la valeur foncière

Taux variés de la taxe foncière générale

catégorie résiduelle (résidentielle et autres)¹ 1 [] [] , [] [] [] [] \$ du 100 \$ d'évaluationcatégorie des immeubles de 6 logements ou plus¹ 2 [] [] , [] [] [] [] \$ du 100 \$ d'évaluationcatégorie des immeubles non résidentiels¹ 3 [] [] , [] [] [] [] \$ du 100 \$ d'évaluationcatégorie des immeubles industriels¹ 4 [] [] , [] [] [] [] \$ du 100 \$ d'évaluationcatégorie des terrains vagues desservis¹ 5 [] [] , [] [] [] [] \$ du 100 \$ d'évaluationAutres taxes générales¹ 6 [] [] , [] [] [] [] \$ du 100 \$ d'évaluation

Taxes générales spéciales

immobilisations et autres investissements² 7 [] [] , [] [] [] [] \$ du 100 \$ d'évaluationTaxe foncière générale et autres taxes générales³ 8 [] [0] , [7] [9] [8] [2] \$ du 100 \$ d'évaluationSurtaxe sur les immeubles non résidentiels³ 9 [] [] , [] [] [] [] \$ du 100 \$ d'évaluationTaxe sur les immeubles non résidentiels³ 10 [] [] , [] [] [] [] \$ du 100 \$ d'évaluation**Tarifification pour services municipaux résidentiels**

(Montant fixe par unité de logement)

Eau² 11 [1] [0] [8] , [0] [0] \$ par unité de logementÉgouts² 12 [] [] [] , [] [] \$ par unité de logementEau et égouts² 13 [] [] [] , [] [] \$ par unité de logementDéchets domestiques² 14 [] [9] [4] , [0] [0] \$ par unité de logementTaxe d'affaires sur la valeur locative² 15 [] [] , [] [] [] [] % de la valeur locative**Autres taxes et autres modes de tarification pour services municipaux²**

Description	Taux	Code ⁴	Code 7 - autres, préciser
Dette aqueduc Lac Vert	0,0600	3	
Dette aqueduc Salzbourg	0,2727	3	
Dette R.179 Cascades	0,0187	4	
Dette R.180 Mont-Plaisant	0,0288	4	
Dette R.235 Midi et du Cerf	0,0328	4	
Dette R 235. Midi et du Cerf	0,0971	4	
Dette R. 242 Primeroses	0,0197	4	
Dette R 243 Les Bories	0,0105	4	
Dette R 243 Les Bories	8,4327	4	
Dette R 269 Égout Chemin des Hauteurs	715,1700	4	4

TAUX DES TAXES
RENSEIGNEMENTS SUR LA TAXATION EN VIGUEUR EN 2002

Description	Taux	Code ⁴	Code 7 - autres, préciser
1. Régime d'impôt foncier avec taux variés			
2. Tous, régime d'impôt foncier avec ou sans taux variés			
3. Régime d'impôt foncier sans taux variés			
4. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation			
2 - du mètre carré		5 - du 1 000 litres	
3 - du mètre linéaire		6 - % de la valeur locative	
4 - tarif fixe (compensation)		7 - autres (préciser)	

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION**

Aux membres du conseil,

Conformément à l'article 966.2 du Code Municipal du Québec, j'ai procédé à une vérification visant à déterminer si le taux global de taxation de la municipalité de Morin-Heights de l'exercice terminé le 31 décembre 2002, est établi conformément aux règlements adoptés en vertu de l'article 262 de la Loi sur la fiscalité municipale. La responsabilité du respect de ces exigences légales et réglementaires incombe à la direction de la municipalité. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le respect de ces exigences légales et réglementaires en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable quant au respect, par la municipalité, des dispositions légales et réglementaires mentionnés ci-dessus. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui du respect des exigences légales et réglementaires en cause. Elle comprend également une appréciation du respect général de ces exigences légales et réglementaires ainsi que l'évaluation, le cas échéant, des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction.

À mon avis, le taux global de taxation de la municipalité de Morin-Heights pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002 est établi, à tous les égards importants, conformément aux règlements adoptés en vertu de l'article 262 de la Loi sur la fiscalité municipale.

NOM DU VÉRIFICATEUR EXTERNE Richard Deslauriers C.A.

LIEU St-Sauveur-des-Monts DATE 2003-02-19

SIGNATURE _____

Dernière modification avant dépôt : 2003-04-11 10:59:37

Dernière modification : 2003-04-11 10:59:37

Réservé au ministère

(101 921)	2 318 637	0,9613	(88 404)
-----------	-----------	--------	----------

Organisme : Morin-Heights

Code géographique : 77050

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION**

**CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

CONCILIATION DU TOTAL DES TAXES

Total des revenus de taxes avant ajouts et déductions ⁵	1	<u>2 322 042</u>
Ajouter :		
Majoration en vertu de l'article 253.51 LFM ⁵	2	<u> </u>
Déduire:		
a) Crédits en vertu de l'article 542.1 LCV ¹ , de l'article 1008 CMQ ² , d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de la disposition transitoire et finale prévue à l'article 82 du projet de loi 83 de 1996 (1996, c.77) ⁵	3
b) Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM ³	4
c) Dégrèvement en vertu de l'article 244.15 LFM ⁴	5
d) Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM ⁵	6
e) Crédits de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM ⁵	7
f) Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance ⁵	8
g) Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière et locative		
montant relatif aux taxes foncières ⁴	9
catégorie résiduelle (résidentielle et autres) ³	10
catégorie des immeubles de 6 logements ou plus ³	11
catégorie des immeubles non résidentiels ³	12
catégorie des immeubles industriels ³	13
catégorie des terrains vagues desservis ³	14
montant relatif à la surtaxe sur les immeubles non résidentiels ⁴	15
montant relatif à la taxe sur les immeubles non résidentiels ⁴	16
montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative ⁵	17
h) Subventions en vertu de l'article 244.20 LFM ⁴	18
i) Remboursements de taxes d'exercices antérieurs déduits des taxes de l'année courante ⁵	19	<u> </u>
Total des revenus de taxes	21	<u>2 322 042</u>

1. Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), citée LCV.

2. Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), cité CMQ.

3. Régime d'impôt foncier **avec** taux variés4. Régime d'impôt foncier **sans** taux variés

5. Tous, régime d'impôt foncier avec ou sans taux variés

**CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

REVENUS ADMISSIBLES

Total des revenus de taxes ⁵		1 2 322 042
Ajouter :			
Remboursements de taxes d'exercices antérieurs déduits des taxes de l'année courante ^{5 et 6}		2
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière (montant relatif aux taxes foncières) ⁵		3
Total partiel		4 2 322 042
Déduire :			
Taxes exclues en vertu de la réglementation ¹			
taxes imposées en 2002 et non reconnues en vertu de la réglementation ⁵		5
taxes d'un exercice antérieur reconnues en 2002 ^{2, 5 et 6}		6 3 405
surtaxe sur immeubles non résidentiels ³		7
taxe sur immeubles non résidentiels ³		8
taxes d'affaires ⁵		9
taxes foncières spéciales imposées en vertu de l'article 553 LFM ⁵		10
taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM ⁵		11
compensation pour services municipaux imposée au propriétaire ou à l'occupant d'une roulotte en vertu de l'article 231 LFM ⁵		12
la différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base ou du taux moyen ⁴		13
autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation ⁵		14
		15 3 405
Montant des revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation		16 2 318 637

1. Articles 4 et 10 du Règlement sur les compensations tenant lieu de taxes.

2. Il s'agit des taxes incluant les taxes en vertu de l'article 213 LFM, autres que les taxes d'affaires et la surtaxe ou la taxe sur les immeubles non résidentiels.

3. Régime d'impôt foncier **sans** taux variés.4. Régime d'impôt foncier **avec** taux variés.

5. Tous, régime d'impôt foncier avec ou sans taux variés.

6. Il s'agit des taxes autres que la taxe d'affaires et la surtaxe ou la taxe sur les immeubles non résidentiels.

**CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES ¹

Évaluation des immeubles imposables selon le rôle lors de son dépôt entre le 15 août et le 15 septembre 2001 ² ou au premier ou second anniversaire de son dépôt

¹ 234 039 251

Ajouter ou déduire les modifications au rôle prenant effet le 1^{er} janvier 2002

Augmentation Diminution

Modifications apportées avant le 1^{er} janvier 2002

² 5 454 100. ³ 1 180 200..

Variation nette

⁴ 4 273 900..

Modifications rétroactives au 1^{er} janvier 2002 ou à une date antérieure à celle-ci apportées avant la date du rapport du vérificateur

⁵ 3 170 900. ⁶ 291 900..

Variation nette

⁷ 2 879 000..

Évaluation des immeubles imposables au 1^{er} janvier 2002

⁸ 241 192 151..

CALCUL DU TAUX GLOBAL

Montant des revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation

⁹ 2 318 637..

Évaluation des immeubles imposables au 1^{er} janvier 2002

¹⁰ 241 192 151..

Taux global de taxation de 2002

(ligne 9 ÷ ligne 10 x 100 \$)

Taux arrondi à la 4^e décimale près

¹¹ [0] , [9] [6] [1] [3] / 100 \$

1. Il s'agit de l'évaluation établie sans tenir compte de l'étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM.

2. Par exception, la date limite pour le dépôt du rôle peut être différente en vertu de l'article 71 LFM.

**ANALYSE DES TAXES À RECEVOIR
AU 31 DÉCEMBRE 2002**

		Taxes à recevoir		Provision pour créances douteuses		Taxes à recevoir nettes
Exercice 2002	1	105 498	2		3	105 498
Exercice 2001	4	19 136	5		6	19 136
Exercice 2000	7	1 829	8		9	1 829
Exercices antérieurs	10	13	11		12	13
	13	126 476	14		15	126 476

**ANALYSE DU SERVICE DE LA DETTE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

		Remboursement dette à long terme		Intérêts et autres		Total
Service de la dette						
à la charge de :						
l'organisme municipal	16	166 688	17	124 230	18	290 918
autres organismes municipaux	19		20		21	
gouvernements du Québec et						
du Canada et leurs entreprises	22		23		24	
autres tiers	25		26		27	
autres frais de financement			28	5 926	29	5 926
	30	166 688	31	130 156	32	296 844

ANALYSE DES PROJETS EN COURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002

	Projet N°	Projet N°	Projet N°	Projet N°	Projet N°
	CAMION EQUIPE	DÉPÔT TROTTOI	LAC ECHO	WATCHORN	RÈGLEMENT 314
SOURCE DE FINANCEMENT					
Financement au 1 ^{er} janvier	1				
Redressement exercices antérieurs	2				
<i>Ajouter:</i>					
FINANCEMENT AU COURS DE L'EXERCICE					
Transfert de l'état des activités financières					
Taxes générales spéciales					
immobilisations et autres investissements	3				
Taxes de secteur					
immobilisations et autres investissements	4				
Répartitions aux municipalités membres					
ensemble des municipalités	5				
certaines municipalités	6				
Contributions des promoteurs	7				
Transferts conditionnels	8				
Autres	9	41 736	45 860	67 131	50 961
Autres sources					
Surplus accumulé non affecté	10				
Surplus accumulé affecté	11				
Fonds réservés	12				
Emprunts à long terme émis	13	17 177			
Total	14	58 913	45 860	67 131	50 961
Financement au 31 décembre (A)	15	58 913	45 860	67 131	50 961
DÉPENSES					
Dépenses au 1 ^{er} janvier	16				
Redressement - exercices antérieurs	17				
Ajouter: Dépenses de l'exercice	18	58 913	45 860	67 131	50 961
Dépenses au 31 décembre (B)	19	58 913	45 860	67 131	50 961
ÉCART FINANCEMENT / DÉPENSES (A - B)	20				(7 232)
Déduire: Financement non utilisé des projets fermés au cours de l'exercice					
Règlements d'emprunt	21				
Autres	22				
FINANCEMENT PROJETS EN COURS					
Financement non utilisé	23				
Dépenses à financer	24				7 232
DÉPENSES AUTORISÉES	25	58 913	45 860	67 131	50 961
SUBVENTIONS RELATIVES AUX DÉPENSES À FINANCER	26				850 000
Indiquer "C" pour en cours ou "F" pour fermé		F	F	F	C

ANALYSE DES PROJETS EN COURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002

	Projet N° RÈGLEMENT 315	Projet N° RÈGLEMENT 321	Projet N° RÈGLEMENT 333	Projet N° RÈGLEMENT 334	Projet N° RÈGLEMENT 335
SOURCE DE FINANCEMENT					
Financement au 1 ^{er} janvier					
Redressement exercices antérieurs					
<i>Ajouter:</i>					
FINANCEMENT AU COURS DE L'EXERCICE					
Transfert de l'état des activités financières					
Taxes générales spéciales					
immobilisations et autres investissements					
Taxes de secteur					
immobilisations et autres investissements					
Répartitions aux municipalités membres					
ensemble des municipalités					
certaines municipalités					
Contributions des promoteurs					
Transferts conditionnels					
Autres					
Autres sources					
Surplus accumulé non affecté					
Surplus accumulé affecté					
Fonds réservés					
Emprunts à long terme émis	40 363				
Total	40 363				
Financement au 31 décembre (A)	40 363				
DÉPENSES					
Dépenses au 1 ^{er} janvier					
Redressement - exercices antérieurs					
Ajouter: Dépenses de l'exercice	39 188	4 128	1 676	227 224	49 973
Dépenses au 31 décembre (B)	39 188	4 128	1 676	227 224	49 973
ÉCART FINANCEMENT / DÉPENSES					
(A - B)	1 175	(4 128)	(1 676)	(227 224)	(49 973)
Déduire: Financement non utilisé des projets fermés au cours de l'exercice					
Règlements d'emprunt	1 175				
Autres					
FINANCEMENT PROJETS EN COURS					
Financement non utilisé					
Dépenses à financer		4 128	1 676	227 224	49 973
DÉPENSES AUTORISÉES	45 000	312 119	113 600	254 521	239 433
SUBVENTIONS RELATIVES AUX DÉPENSES À FINANCER					
Indiquer "C" pour en cours ou "F" pour fermé	F	C	C	C	C

ANALYSE DES PROJETS EN COURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002

	<u>Total</u>	<u>Projets fermés</u>	<u>Projet en cours</u>
SOURCE DE FINANCEMENT			
Financement au 1 ^{er} janvier	1	27	50
Redressement exercices antérieurs	2	28	51
<i>Ajouter:</i>			
FINANCEMENT AU COURS DE L'EXERCICE			
Transfert de l'état des activités financières			
Taxes générales spéciales			
immobilisations et autres investissements	3	29	52
Taxes de secteur			
immobilisations et autres investissements	4	30	53
Répartitions aux municipalités membres			
ensembles des municipalités			
certains municipalités	5	31	54
certains municipalités	6	32	55
Contributions des promoteurs			
	7	33	56
Transferts conditionnels			
	8	34	57
Autres			
	9	205 688	35 205 688
Autres sources			
Surplus accumulé non affecté			
	10	36	59
Surplus accumulé affecté			
	11	37	60
Fonds réservés			
	12	38	61
Emprunts à long terme émis			
	13	57 540	39 57 540
Total	14	263 228	40 263 228
Financement au 31 décembre (A)	15	263 228	41 263 228
DÉPENSES			
Dépenses au 1 ^{er} janvier			
	16	42	65
Redressement - exercices antérieurs			
	17	43	66
<i>Ajouter: Dépenses de l'exercice</i>			
	18	552 286	44 262 053
Dépenses au 31 décembre (B)	19	552 286	45 262 053
	67	290 233	68 290 233
ÉCART FINANCEMENT / DÉPENSES			
(A - B)			
	20	(289 058)	46 1 175
<i>Déduire: Financement non utilisé des</i>			
<i>projets fermés au cours de l'exercice</i>			
Règlements d'emprunt			
	21	1 175	47 1 175
Autres			
	22		48
FINANCEMENT PROJETS EN COURS			
Financement non utilisé			
	23		70
Dépenses à financer			
	24	290 233	71 290 233
DÉPENSES AUTORISÉES			
	25	2 037 538	49 267 865
SUBVENTIONS RELATIVES AUX			
DÉPENSES À FINANCER			
	26		72 1 769 673
			73

**ANALYSE DES SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

	<u>Règlement N° RÈGLEMENT 315</u>	<u>Règlement N° 293</u>	<u>Règlement N° 262-98</u>	<u>Règlement N° 223-96</u>	<u>Total</u>
SOLDES DISPONIBLES AU 1 ^{ER} JANVIER	1	5 707	2 529	1 203	18 9 439
Redressement - exercices antérieurs	2				19
<i>Ajouter:</i>					
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés relatifs à :					
des activités d'investissement	3 1 175				20 1 175
des activités financières	4				21
Total partiel	5 1 175	5 707	2 529	1 203	22 10 614
Déduire:					
Affectations de l'exercice					
Frais de financement					
intérêts et autres frais sur la dette à long terme	6				23
autres frais de financement	7				24
Remboursement de la dette à long terme	8				25
Réduction de l'emprunt	9				26
Autres fins spécifiées dans un règlement					
activités d'investissement	10				27
activités financières	11				28
Virement au surplus (déficit) accumulé	12				29
Total des affectations	13				30
SOLDES DISPONIBLES AU 31 DÉCEMBRE	14 1 175	5 707	2 529	1 203	31 10 614
Montant réservé pour le service de la dette	15				32
Montant non réservé	16 1 175	5 707	2 529	1 203	33 10 614
SOLDES DISPONIBLES AU 31 DÉCEMBRE	17 1 175	5 707	2 529	1 203	34 10 614

**ANALYSE DES SUBVENTIONS À RECEVOIR POUR LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2002**

MODE DE PAIEMENT ET ORGANISME PAYEUR	Dette à long terme		Subvention				Montant à recevoir au 31 décembre
	Solde au 31 décembre	Partie subventionnée	Nombre d'années à courir	Taux d'intérêt	Facteur d'actualisation	Versement annuel	
a) Annuité (capital et intérêts)						27 600	
							1
b) Autre mode (capital seulement) subv.#282	128 000	100,00					128 000
							2 128 000
							3 128 000

**REVENUS REPORTÉS - IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
AU 31 DÉCEMBRE 2002**

A) ENGAGEMENTS NON ÉCHUS AU 31 DÉCEMBRE 2002		
Capital	1
Intérêts	2
Total	(A) 3
 B) REVENUS DISPONIBLES POUR LE PAIEMENT DES ENGAGEMENTS NON ÉCHUS		
Revenus reportés au 1 ^{er} janvier 2002, provenant de cessions d'immeubles industriels municipaux	4
Ajouter:		
Cessions en 2002		
Ventes au comptant	5
Versements échus sur ventes à crédit	6
Intérêts sur ventes à crédit	7
Total partiel	8
 Déduire:		
Revenus affectés au paiement des engagements échus en 2002 tels qu'établis à la ligne 17 ci-dessous	9
 REVENUS DISPONIBLES AU 31 DÉCEMBRE 2002	(B) 10
 C) REVENUS REPORTÉS ET DISPONIBLES AU 31 DÉCEMBRE 2002		
 Le moindre de A ou B	(C) 11
<hr/>		
Calcul des revenus affectés au paiement des engagements échus en 2002		
Services de la dette relatif aux immeubles industriels municipaux pour 2002	12
Moins:		
Taxe spéciale de 2002	13
Revenus de location d'immeubles industriels municipaux en 2002, déduction faite des coûts d'administration et d'entretien	14
 Ligne 13 + ligne 14	15
 TOTAL DES ENGAGEMENTS ÉCHUS ET NON AUTREMENT COMPENSÉS EN 2002	16
 INSCRIRE LE MOINDRE DES MONTANTS DES LIGNES 16 ET 8, ET LE REPORTER À LA LIGNE 9	17

**EMPRUNTS À LONG TERME APPROUVÉS ET NON CONTRACTÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2002**

Emprunt à long terme				Subvention ou contribution applicable à la partie d'emprunt non contractée		
Règlement N°	Année d'appro- bation	Emprunt total approuvé	Partie non contractée au 31 décembre	Provenance		Valeur au 31 décembre
314	2002	850 000	850 000	Infrastructures Québec	505 682\$	344 318
321	2002	312 119	312 119	Infrastructures Canada-Québec	156 060\$	156 059
333	2002	113 600	113 600			113 600
334	2002	254 521	254 521	Infrastructures Canada-Québec	84 840 \$	169 961
335	2002	239 433	239 433			239 433
		1	2			3
		1 769 673	1 769 673			1 023 371

**QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002**

- | | OUI | NON | S.O. |
|--|----------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| 1. Les états financiers ont-ils été préparés par le personnel de l'organisme municipal ? | 1 <input type="checkbox"/> | 2 <input checked="" type="checkbox"/> | |
| 2. Au cours de l'exercice, les échéances relatives au remboursement des prêts du fonds de roulement ont-elles été respectées ? | 3 <input type="checkbox"/> | 4 <input type="checkbox"/> | 5 <input checked="" type="checkbox"/> |

Les questions 3 à 7 s'adressent aux municipalités locales seulement

- | | | | |
|---|----------------------------|---------------------------------------|--|
| 3. La municipalité a-t-elle un vérificateur général ? | 6 <input type="checkbox"/> | 7 <input checked="" type="checkbox"/> | |
| 4. La municipalité a-t-elle versé au cours de l'exercice des subventions en vertu de l'article 542.1 de la Loi sur les cités et villes ou de l'article 1008 du Code municipal du Québec, d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de la disposition transitoire et finale prévue à l'article 82 du projet de la loi 83 de 1996 (1996, c.77) ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (LRQ, c.S-8) ? | 8 <input type="checkbox"/> | 9 <input checked="" type="checkbox"/> | |

Si oui, indiquer les montants suivants :

- | | |
|--|-------------|
| a) le montant total versé en 2002 | 10 _____ \$ |
| b) le solde estimatif au 31 décembre 2002 des engagements en vertu du règlement concerné | 11 _____ \$ |

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002

	OUI	NON	S.O.
5. La municipalité a-t-elle appliqué les mesures fiscales suivantes ?			
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM	1 <input type="checkbox"/>	2 <input checked="" type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>
b) Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4 <input type="checkbox"/>	5 <input checked="" type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>
c) Dégrèvement en vertu de l'article 244.15 LFM	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	9 <input type="checkbox"/>
d) Réduction du taux de la taxe sur les immeubles non résidentiels en vertu de l'article 244.27 LFM	10 <input type="checkbox"/>	11 <input checked="" type="checkbox"/>	12 <input type="checkbox"/>
e) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM			
- Pour le rôle d'évaluation foncière	13 <input type="checkbox"/>	14 <input checked="" type="checkbox"/>	15 <input type="checkbox"/>
- Pour le rôle de valeur locative	16 <input type="checkbox"/>	17 <input checked="" type="checkbox"/>	18 <input type="checkbox"/>
f) Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	19 <input type="checkbox"/>	20 <input checked="" type="checkbox"/>	21 <input type="checkbox"/>
g) Majoration en vertu de l'article 253.51 LFM	22 <input type="checkbox"/>	23 <input checked="" type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>
h) Subvention en vertu de l'article 244.20 LFM	25 <input type="checkbox"/>	26 <input checked="" type="checkbox"/>	27 <input type="checkbox"/>
6. La municipalité a-t-elle appliqué, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM) ?	28 <input type="checkbox"/>	29 <input checked="" type="checkbox"/>	
7. La municipalité a-t-elle offert le paiement des taxes en plusieurs versements (art. 252 LFM) ?	30 <input checked="" type="checkbox"/>	31 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le nombre de versements.	32 _____	3	

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002

Les questions 8 à 11 s'adressent aux municipalités régionales de comté (MRC) seulement

- | | OUI | NON |
|---|----------------------------|----------------------------|
| 8. La MRC a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une autre MRC, municipalité ou communauté métropolitaine (LFM, article 195) ? | 1 <input type="checkbox"/> | 2 <input type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente. | | |
| 9. La MRC a-t-elle conclu une entente avec une autre MRC pour l'exécution de travaux, l'organisation et l'administration de services ou pour l'exercice en commun de toutes autres fonctions (CMQ, article 678) ? | 3 <input type="checkbox"/> | 4 <input type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer l'objet de l'entente ainsi que le nom de la MRC partie à l'entente. | | |
| 10. La MRC a-t-elle compétence à l'égard de municipalités régies par le CMQ en matière de gestion des matières résiduelles (CMQ, art. 678.0.1) ? | 5 <input type="checkbox"/> | 6 <input type="checkbox"/> |
| 11. La MRC a-t-elle accepté la délégation d'un pouvoir du gouvernement du Québec, de l'un de ses ministres ou organismes (CMQ, art. 10) ? | 7 <input type="checkbox"/> | 8 <input type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer quels pouvoirs ont été acceptés par la MRC et quelles sont les municipalités assujetties à ces compétences. | | |

AUTRES DONNÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2002

ORGANISME MUNICIPAL

Adresse 567 chemin du Village
 (no) (rue)
Morin-Heights J0R 1H0
 (Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 226-3232
 (ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 226-8786
 (ind. rég.) (numéro)

Courriel morin-heights@securenet.net

TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Nom Yves Desmarais

Téléphone (450) 226-3232 104
 (ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 226-8786
 (ind. rég.) (numéro)

Courriel même

VÉRIFICATEUR EXTERNE

Nom Richard Deslauriers

Titre Comptable agréé

Adresse 17, rue de la Gare
 (no) (rue)
Ville de Saint-Sauveur J0R 1R0
 (Municipalité) (Code postal)

Téléphone (450) 227-4641
 (ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (450) 227-4778
 (ind. rég.) (numéro)

Courriel _____

Responsable du dossier Richard Deslauriers

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)

Nom _____

Titre _____

Adresse _____
 (no) (rue)

 (Municipalité) (Code postal)

Téléphone _____
 (ind. rég.) (numéro)

Télécopieur _____
 (ind. rég.) (numéro)

Courriel _____

ATTESTATIONS DU GREFFIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**RENSEIGNEMENTS SUR LA RICHESSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2004**

(Si la municipalité a eu des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM)

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation non uniformisé de 2002	1
Facteur comparatif ¹	2
Valeur uniformisée	3	_____
Valeurs imposables correspondant au diviseur prévu au paragraphe 2° du deuxième alinéa de l'article 12 du <i>Règlement sur le régime de péréquation</i> (s'il y a lieu)	4	_____

CERTIFICAT DU GREFFIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je soussigné, Yves Desmarais _____ secrétaire-trésorier _____
(Nom) (Fonction)

déclare que les renseignements ci-dessus concernant la richesse foncière de la municipalité aux fins de la péréquation de 2004 sont exacts.

_____ 2003-04-11 _____
(Signature) (Date)

1. Il s'agit du facteur comparatif du rôle d'évaluation mentionné à l'article 264 LFM, tel qu'établi lors du dépôt du rôle ou au premier ou au second anniversaire de son dépôt.

TRANSMISSION ÉLECTRONIQUE DU RAPPORT FINANCIER

Je soussigné, _____, atteste que le rapport financier de _____
(Nom)

Morin-Heights _____ pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2002,
(Nom de l'organisme)

déposé lors de la séance du conseil du _____, a été transmis de façon électronique
(Date)

au ministère des Affaires municipales et de la Métropole le _____.
(Date)

Cette transmission a été effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Le surplus (déficit) de l'exercice qui apparaît à la page S9 ligne 29 s'élève à _____ (101 921) \$

Le montant des revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation qui apparaît à la page S47 ligne 9 est de _____ 2 318 637 \$

Signature _____ Date _____

Téléphone _____ Télécopieur _____
(Ind. rég.) (Numéro) (Ind. rég.) (Numéro)

Dernière modification avant dépôt : 2003-04-11 10:59:37

Dernière modification : 2003-04-11 10:59:37

RAPPORT FINANCIER 2002 - MUNICIPALITÉS LOCALES

Transmission électronique du document

- Rendez-vous, à partir de la table des matières, à la page S60 "Attestations du greffier ou du secrétaire-trésorier";
- Assurez-vous que votre document est finalisé et valide; faites les corrections au besoin;
- Appuyez sur le bouton déposer;
- Suivez les étapes à l'écran;
- Transmettez au ministère des Affaires municipales et de la Métropole les versions "papier" dûment complétées et signées des documents suivants:

1. Page des attestations du greffier ou du secrétaire-trésorier (page S60)
 - Renseignements sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2004 (s'adresse aux municipalités qui reçoivent des revenus en vertu de l'article 222 LFM)
 - Transmission électronique du rapport financier;
2. Rapport du trésorier ou du secrétaire-trésorier (page S5);
3. Rapport du vérificateur externe sur les états financiers (page S6);
4. Rapport du vérificateur général sur les états financiers (page S6.1);
(pour les municipalités de 100 000 habitants et plus)
5. Rapport du vérificateur externe sur le taux global de taxation (S44);
6. Rapport du vérificateur général sur le taux global de taxation (S44.1);
(pour les municipalités de 100 000 habitants et plus)

Mesure fiscale particulière

7. Rapport du vérificateur externe sur le taux global de taxation étalé (S66);
 8. Rapport du vérificateur général sur le taux global de taxation étalé (S66.1);
(pour les municipalités de 100 000 habitants et plus)
- L'envoi de ces documents doit être fait au:

Ministère des Affaires municipales et de la Métropole
Centre de gestion documentaire
10, Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (QC) G1R 4J3

Vous n'avez pas à transmettre le formulaire du rapport financier version "papier". Le ministère des Affaires municipales et de la Métropole considère comme officiel le document transmis électroniquement lorsque les documents "papier", spécifiés ci-dessus, sont reçus.

Attention

Avant d'envoyer les documents "papier" ci-haut mentionnés, veuillez vous assurer de la concordance des quatre (4) chiffres preuves et de la date et heure de la dernière modification apparaissant dans le bas des pages, avec ceux du document financier électronique que vous allez transmettre. Toute erreur de concordance pourrait amener le Ministère à considérer votre document non conforme. Veuillez vous référer à l'exemple ci-dessous pour en connaître la signification.

Exemple :

A) 7 200 000 B) 6 800 000 C) 6 500 000 D) 8 000 000

A) Surplus (déficit) de l'exercice (page S9 ligne 29)
B) Montant des revenus admissibles TGT (page S47 ligne 9)